FJEP Toussaint Merle

La Seyne Sur Mer

599 Chemin du vieux Reynier

Téléphone : 04.94.06.05.92

Mail : fjepmilleclub2@gmail.com

Site internet : http://www.mille-club.fr

Facebook : FJEP – Mille Club – Toussaint Merle

Instagram : @fjep_milleclub_toussaintmerle

Association subventionnée par la Mairie et le Conseil Régional

Direction départementale de la cohésion sociale

2026 - 2027

Adhésion obligatoire, *comprenant l'assurance*

- *1 personne : 25€*
- *2 personnes d'un même foyer : 40€*
- *3 personnes : 50€*
- *4 personnes* ***: 60€***

Documents à fournir :

Pour les adultes : Questionnaire à remplir sur l'aptitude à l'activité physique

Pour les enfants : Questionnaire de santé à lire et attestation des parents à fournir

Inscriptions : *jeudi 3 et vendredi 4 Septembre 2026*
De 15h30 à 18h00

Reprise des activités : *lundi 7 Septembre 2026*

Paiements acceptés : CB, chèques ou espèces

Les Ateliers sont liés aux tarifs ci-dessous :

- Cabaret Burlesque, Cardio Dance, Dance Attitude, Danses Loisirs pour tous, FAC, Gym Fusion, HIIT, Initiation Multi-Danses, Move & Dance, Pilates, Pop Dance Girly, Renforcement Musculaire, Stretching, Urban Modern, Zumba, Zumba kids, Zumba Step.

TARIFS DES ATELIERS à l'année	1 H / semaine		2 H / semaine		3 H / semaine		4 H / semaine		5 H et plus / semaine	
	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois
1 Adulte de + de 16 ans	100 €	35 €	165 €	60 €	198 €	70 €	231 €	80 €	281 €	99 €
0A partir du 2ème adulte de + de 16 ans du même foyer	88 €	32 €	149 €	52 €	182 €	64 €	215 €	75 €	264 €	92 €
1 Enfant	94 €	34 €	132 €	47 €	149 €	53 €	182 €	64 €	231 €	80 €
A partir du 2ème enfant du même foyer	60 €	21 €	90 €	31 €	100 €	35 €	110 €	38 €	160 €	55 €

Paiement en 1 ou 3 fois à l'inscription.

Toute absence ne pourra donner lieu à aucun remboursement, à l'exception des absences justifiées par un certificat médical.

Les contraintes ou impératifs professionnels doivent être obligatoirement signalés lors de l'inscription

Tout changement d'activité ou de créneau en cours d'année doit être préalablement porté à la connaissance du secrétariat par e-mail, et ne pourra être effectif qu'après validation de l'association.

Si une activité est arrêtée par le F.J.E.P. faute de participants, le remboursement sera effectué par l'association.
Paiement possible en carte bancaire, espèces ou chèque.

Les Animations ci-dessous sont pratiquées par des bénévoles :

Artisanat, Couture, Cuisine, De Fil en Aiguille, Discussion autour d'un livre, Guitare, Gym douce, Jeux de Société, Multimédia, Peinture, Pétanque, Qi Gong, Randonnée, Scrabble, Scrapbooking, Yoga.

* Guitare : le nombre de places est limité à 5 personnes.
* Multimédia : le nombre de places est limité à 15 personnes.
* Yoga : le nombre de places est limité à 25 personnes

Les personnes pratiquant seulement des activités bénévoles devront s'acquitter de 20 € de participation (1 fois par an) pour une activité + 10€ par activité supplémentaire

Les personnes pratiquant une activité payante et voulant pratiquer une ou des activités gratuites devront s'acquitter de 10€ par activité choisie.
Les personnes pratiquant la pétanque et la randonnée qui se déroulent en extérieur ne devront pas s'acquitter des 20€.